

Revue WEB pour la gratuité de l'usage de l'eau de pluie et de l'air.

Face au basculement climatique : des propositions N°2.

<http://lagouttedeaudepluie.sib.org>

Le Chabian, le 7 Septembre 2011

## LETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL ET A LA POPULATION D'AIGALIERES

### OBJET : Retrait du listing du Sivom

Nous avons obtenu le permis de construire de la maison expérimentale de Dèves à condition de nous prendre totalement en charge au niveau des services communaux (eau potable, évacuation et traitement des eaux sales, électricité, chemin...) ce que nous respectons depuis 34 ans.

Avec le Directeur de la D.A.S.S. il avait été convenu de socialiser nos recherches et inventions sur le recueillement, le traitement biologique de l'eau potable et usée ce que nous avons fait tout au long de ces années. En effet, dans cette continuité de la recherche nous avons réalisé la phytoépuration à rejet zéro et le cycle biologique pour les eaux usées. Toutes ces recherches ont été socialiser avec le document « lagoutted'eaudepluie.sib.org ».

Nous avons accueillis le Maire, un membre du Conseil Général et une entreprise d'assainissement puis un grand groupe du Conseil Général qui désiraient voir nos systèmes d'assainissement.

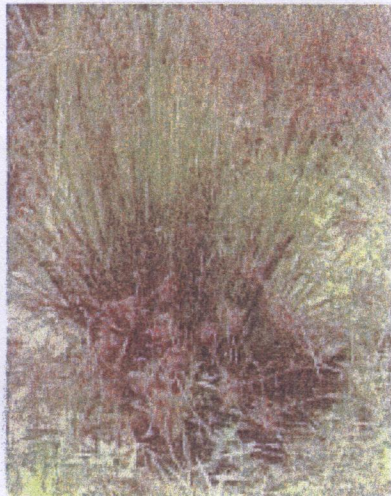
Nous avons également accueilli un inspecteur venant vérifier nos systèmes d'assainissement celui-ci a pu constater que nous ne rejetions absolument rien dans l'environnement.

Ce constat ayant été fait par cette personne nous avons été quelque peu surpris de recevoir de la part du Sivom un document nous facturant un montant « d'assainissement », quel est cet assainissement? puisque nous nous prenons totalement en charge à ce sujet et qu'il a été vérifié que nous ne rejetions ABSOLUMENT RIEN DANS L'ENVIRONNEMENT.

En conséquence, nous demandons à être rayé du fichier et listing de la régie du Sivom d'autant que nous n'avons signé aucun contrat avec quelque organisme que ce soit.

En plus d'avoir développer depuis 1980 la phytoépuration, avec dynamisation des bactéries et plantes macrophytes qui épurent et aseptisent l'eau, nous avons ajouté le rejet zéro qui dynamise la biomasse agissant ainsi contre les incendies et le réchauffement climatique. Ce système pourrait être étendu au 1600 millions de m3 d'eau qui pollue 90% des nappes phréatiques et des rivières en France

Nous avons constaté que dans 54 départements ont été réalisées des phytoépuration à rejet zéro sur notre modèle et que des entreprises ont même breveté, à notre insu, notre invention mais qu'importe puisque cela est bon pour la planète.



Jonc



Najasette (typha)



Iris jaune

Actuellement, près de Nîmes, à Cabrières, le service du contrôle des assainissements exonère, de fait, les personnes qui ont investi dans la phytoépuration à rejet zéro puisqu'il n'y a rien à contrôler (photo N° 1).

A Alès, il y a quelques années, la station d'épuration ne fonctionnant pas bien une partie de l'eau d'égout est allée dans le gardon, des personnes ont pris alors la décision de ne plus envoyer dans le réseau général toutes les eaux usées et ont réalisé des phytoépurations à rejet zéro (photo N° 2).

Quand on constate que même les sangliers sont victimes d'empoisonnement, conséquences de rejets d'eaux sales provoquant la prolifération d'algues qui rentrant en putréfaction deviennent très nocives, notre rejet zéro a un bel avenir (36 sangliers sont morts dans les côtes d'Armor).

De plus, la construction d'une petite mare étanche de 20m<sup>2</sup>, pour les 100m<sup>3</sup> utilisés classiquement, en sortie de fosse septique éviterait la contamination des nappes phréatiques.

Aujourd'hui, nous assistons à la difficile et timide remunicipalisation de l'eau, 50 communes l'on fait depuis l'an 2000 car 80% de la production et de la distribution de l'eau sont aux mains des multinationales du CAC 40 (Suez-Ondeo, Véolia, Saur) qui en 2008 ont redistribué 38,2 milliards d'euros à leurs actionnaires soit 21% du produit intérieur brut, il serait préférable que cet argent reste à la population.. De plus leurs contrats d'affermage sont sur une durée de 20 ans...(cf Manière de Voir N° 112 Le Monde Diplomatique).

Nous insistons sur le fait que si la surface d'un bâtiment est suffisante pour son autonomie énergétique il peut aussi être autonome en eau grâce à la récupération et au stockage des eaux de pluie ([www.eautarcie.org](http://www.eautarcie.org)).

Quant à nous, nous essayons de socialiser des kits de rejet zéro pour Haïti où déjà l'on compte plus de 4000 morts à cause du choléra propagé par la contamination des eaux.

Nous espérons que vous accéderez à notre juste requête pour ce bien commun qu'est l'eau et qui doit être gratuite pour l'humanité puisque encore aujourd'hui 1,3 milliards de personnes sont privées d'eau potable et 6 millions de personnes meurent à cause des 400 contaminants que l'eau polluée véhicule, d'où l'intérêt de la phytoépuration à rejet zéro.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations écolosociales.

Michel ROSELL  
Architecte D.P.L.G., Urbaniste  
Université d'Ecologie Appliquée  
et Solidaire

Françoise MORVEZEN  
Infirmière



Menthe aquatique



Sauge bleue



Jacynthe d'eau



Laitue d'eau



Nénuphar



Thalia



Carex



Menthe poivrée

## En résumé :

1. L'évaporation de l'eau d'égout traitée se situe hors champ d'application du décret du SPANC (voir internet)
2. Le contrat forcé, en France, est illégal et nous avons appris qu'à ce titre 13 personnes dans la Commune de St-Just et Vacquières qui ont des assainissements autonomes refusent de payer cette taxe.
3. Ayant respecté nos engagements vis-à-vis de la commune en ce qui concerne notre prise en charge sur :
  - l'eau,
  - l'assainissement,
  - le chemin,

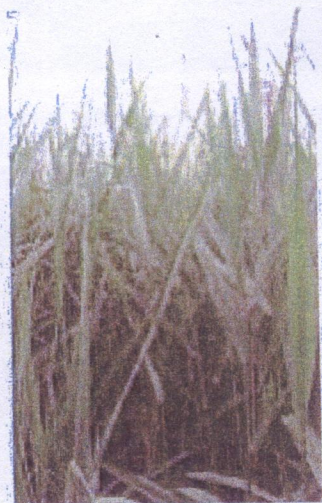
que nous entretenons en élaguant et en mettant des langues de béton ce qui nous revient à 1200 euros par an, plus le travail de préparation de plus d'un mois, c'est pourquoi toutes taxes nous semblent injustifiées.

Il est à noter cependant qu'en ce qui concerne le chemin communal il est utilisé par les camions de débardage du bois, les cohortes de 4x4, de motos, de quad ainsi que par les chasseurs tout cela en période hivernale ou de pluie délite le chemin mais comme stipulé sur le contrat écrit avec la municipalité nous en assumons seuls l'entretien.

## Notes :

Les réseaux d'eau en milieu ruraux sont chers, pas rentable et l'enjeu de la spéculation financière qui veut un profit à deux chiffres: Par contre la captation d'eau de pluie, sur toiture, mise en citerne offre une qualité d'eau beaucoup moins polluée, moins chère et hors de la spéculation (il tombe 80cm d'eau par an par m2).

P.J. - Factures de la Régie du Sivom.



Roseau commun: phragmite



Reine des prés



Prele d'hiver

Rejet zéro présenté au contrôleur de la Saur (Bouygues) à Cabrières qui a dit qu'il n'y avait rien à contrôler, d'où l'exonération de fait.



**PLANTES UTILISEES POUR LES PHYTO-  
EPURATION A REJET ZERO**

**OU LES PETITES MARES AGREMENTEES  
DE CES PLANTES AVEC**

**DES POISSONS EN SORTIE DE FOSSES SEPTIQUES.**



Vue générale d'un rejet zéro court-circuitant le réseau d'assainissement (lentilles d'eau, Brasilientes, poissons gambusis, grenouilles).



Présentation pour les villes d'une phytoépuration à rejet zéro sur terrasse:

Présentation à environ 10000 personnes aux rencontres de Lézan d'un rejet zéro avec lentilles d'eau, iris d'eau, typhas, grenouilles.



Voici notre kit d'abri d'urgence pour Haïti avec rejet zéro (200kg - 200 euros) contre le choléra.

